

POITOU-CHARENTES

Groupe Déphy Pommes Vienne/Deux-Sèvres : cap sur la HVE

Publié le 05/07/2022 par Olivier Lévêque dans [groupe Déphy](#), [Ecophyto](#), [réduction phytop](#), [pommes](#), [hve](#), [verger écoresponsable](#)

Le groupe Déphy Pommes Vienne/Deux-Sèvres lancé en 2017 vient de se réengager pour la période 2022-2026 auprès de 11 exploitations. Photo Groupe Déphy Pommes 86-79

Le groupe [Déphy Pommes Vienne/Deux-Sèvres](#), lancé en 2017, vient de se réengager pour la période 2022-2026 auprès de onze exploitations, afin de poursuivre ses efforts dans la réduction des produits phytosanitaires, et en particulier la lutte contre les pucerons et la tavelure à l'aide de méthodes alternatives (prophylaxie, biocontrôle), en plus du désherbage et de la fertilisation, indique Virginie Roulon, ingénieur réseau de Fredon Nouvelle-Aquitaine et animatrice du

groupe. Un des objectifs pour 2022-2023 est aussi l'obtention de la certification Haute Valeur environnementale niveau 3 pour ceux qui ne l'ont pas encore obtenu (encore 4 sur 11). Deux nouveaux producteurs vont ainsi passer la certification HVE dans le deuxième semestre 2022 : Simon Beneteau (Les jardins de la Frolle, 86300 Bonnes) et Jacques Perochon (les Verges du pré, 79350 Clessé). Virginie Roulon détaille :

« La HVE est une demande de plus en plus forte des circuits de grandes et moyennes surfaces. Pour les producteurs en circuits courts – vente à la ferme ou Amap –, cette certification semble moins pertinente. Mais au final, obtenir la HVE ne permet pas de vendre plus cher, c'est seulement une clé d'entrée auprès des distributeurs. »

Déjà labellisé Vergers écoresponsables et avec des plantations mixtes bio/conventionnel pour répondre aux différents débouchés, Jacques Perochon a choisi la voie B pour obtenir la certification HVE (part d'infrastructures agroécologiques sur la SAU, et poids des intrants sur le chiffre d'affaires). Même choix pour son confrère Simon Beneteau. « Si la voie A était également possible, la B donnait accès plus simplement et rapidement à la HVE, avec moins d'informations à recenser », indique Virginie Roulon, qui a accompagné les deux producteurs dans leur préparation d'audit.

Grâce aux pratiques déjà mises en œuvre sur les exploitations – réduction des intrants, biodiversité, etc. – la demande de certification n'a pas imposé de changements de conduite. « Quand vous êtes Vergers écoresponsables, la HVE est simple à obtenir », poursuit l'animatrice, qui indique un coût de certification de 900 euros environ (passage de l'audit initial), valable trois ans, puis un renouvellement de 900 euros également pour trois années supplémentaires (audit de renouvellement ; tarif variable selon les organismes certificateurs agréés HVE). « Certes pas négligeable, ce coût d'audit reste assez faible par rapport à d'autres certifications », indique Virginie Roulon.



Simon Beneteau et Virginie Roulon. Photo Groupe Déphy Pommes 86-79



Si les producteurs voient cette certification comme un gage de qualité de leurs productions, et de reconnaissance auprès des consommateurs, elle ne semble pas être une étape de transition vers la bio. « Si l'objectif est de réduire les phyto, l'enjeu est aussi de proposer des produits en adéquation avec les attentes des consommateurs, et la bio peine à trouver preneur », termine l'animatrice, qui va accueillir prochainement une nouvelle exploitation dans le groupe Déphy Pommes 86-79.

Ce site utilise des cookies afin d'améliorer votre expérience utilisateur.

En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des services et offres adaptés à vos centres d'intérêts. [En savoir plus](#)

Accepter Refuser